

**UNE AIDE ALIMENTAIRE ADAPTÉE ; DES EXEMPLES HEUREUX**

« Vous voulez aider l'Afrique, il faut l'aider à avoir les moyens de produire ».

E. Saouma, directeur de la F.A.O. - 1985.

En 1979, lors des ouragans dévastateurs du sud-ouest de la République Dominicaine, on envoya de la nourriture pour 300 000 personnes pendant 5 mois en précisant d'emblée le terme de cette aide. Le succès de ce programme fut largement dû au respect de ces conditions.

**AIDES TRIANGULAIRES**

Quelques essais d'un nouveau type d'aide ont déjà été menés avec succès. Avec la CEE, 3 000 tonnes de haricots rouges ont été achetés en Argentine pour le Nicaragua. La France a financé l'achat de céréales excédentaires en Haute-Volta au bénéfice des Ghanéens expulsés du Nigeria.

Le principe de cette forme d'aide est donc d'aider le tiers-monde à se nourrir lui-même. Il contribue à encourager la production d'une région en déficit alimentaire en dépassant son problème immédiat de famine pour engager des investissements destinés à la production locale. La région excédentaire, quant à elle, sera encouragée à produire plus du fait de l'organisation de débouchés pour sa production vivrière.

**AFRIQUE VERTE : L'AN MIL**

Pour aller plus loin, une campagne récente a pris naissance au sein de trois O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales : Frères des Hommes, Terre des Hommes, Peuples solidaires), afin d'une part, d'obtenir que 4 % puis 10% de l'aide officielle de la CEE soit reconvertie en aide financière pour des aides triangulaires, en soutien à la production locale et afin d'autre part, de recueillir des fonds pour financer, dès maintenant, ce type d'aide en Afrique (1). Enfin, il s'agit d'obtenir une modification de la convention d'aide alimentaire qui vient à échéance en 1986. En effet, celle de 1980 marquait un recul par rapport à celle de 1968 qui précisait qu'une partie de l'aide devait être consacrée à l'achat de céréales produites dans les pays en voie de développement. En 1980, cette clause importante disparaissait.

Concrètement le schéma proposé et mis en place pour 5 pays (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Zaïre) est le suivant : une aide financière

est versée à un regroupement de paysans d'une zone déficitaire afin de leur permettre d'acheter des céréales (du petit mil le plus souvent) ou d'autres denrées, dans une zone excédentaire du pays (ou d'un pays voisin).

L'argent paye donc le travail des paysans de la zone excédentaire, augmentant leurs débouchés et leurs moyens financiers pour accroître leur production. L'association de la zone déficitaire commercialise à prix convenable le mil, avec une petite marge permettant de créer un fonds de roulement et de développement afin de se dégager à court terme de cette aide.

Des deux côtés, les peuples concernés s'aident eux-mêmes avec un appui extérieur. Dans tous les cas, l'accent est mis sur la production agricole, pierre angulaire du développement, de la nutrition et de la santé.

Peut-être a-t-on trop répété que l'aide et l'argent n'arrivaient pas à destination, au risque de voir rejetées dans l'opinion publique toute forme et toute idée d'aide. Il faut maintenant faire progresser l'idée que, bien pensée, une aide respectueuse des besoins, des cultures, des hommes est utile et peut même être un levier pour faire reverdir l'Afrique.

« Va, cherche ton peuple, aime-le, apprends de lui, fais des projets avec lui, commence par ce qu'il sait, construis sur ce qu'il a ».

Kwama N'Krumah, poète.

Jean-Michel LECERF  
Nutritionniste (59)

**Pour en savoir plus :**

Les marchés de la faim. L'aide alimentaire en questions. P. Erard, F. Mounier Ed. La découverte/Maspéro  
L'aide alimentaire Solagraf Ed. Syros/alternatives économiques

(1) Campagne commune « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes ». Frères des Hommes, 20, rue du Refuge - 78000 Versailles - tél. : 39.50.69.75. CCP AFRIQUE VERTE 75115 PARIS Cedex 15 (chèques libellés sans numéro et adressés sous enveloppe non affranchie)



**QUESTIONS  
avec ou sans  
REPONSES**

**MÉDIATOR<sup>°</sup>,  
ACTIVITÉ OU NON ?**

Je vous écris à la suite du passage d'un visiteur médical présentant Médiator<sup>°</sup> des laboratoires Biopharma. Ce médicament est actuellement présenté comme aussi efficace et pouvant remplacer Glucophage<sup>°</sup>, sans les inconvénients de celui-ci ; ces deux médicaments ont-

ils effectivement une activité équivalente ?

Que penser de la dernière étude de l'activité du Médiator<sup>°</sup> portant sur 402 malades traités en ambulatoire et présentée par le visiteur ?

J.G.  
Généraliste (68)

Il paraît abusif de créditer le *benfluorex* (Médiator<sup>°</sup>) d'une activité équivalente à celle de la *metformine* (Glucophage<sup>°</sup>, Stagid<sup>°</sup>, Glucinan<sup>°</sup>) ; en effet, aucune des études cliniques qui nous ont été adressées par les laboratoires Biopharma ne compare le *benfluorex* à la *metformine*.

D'une manière générale, les études cliniques concernant le *benfluorex* n'ont pas bénéficié d'une méthodologie rigoureuse et ne sont, pour la plupart, pas comparatives. Le fait qu'aucune d'entre elles n'ait été publiée dans une revue de diffusion internationale à comité de lecture sélectif, est un argument indirect « de suspicion ».

Ainsi l'étude portant sur 402 malades traités par Médiator<sup>°</sup> en ambulatoire (*Gazette médicale* du 7.01.1983) n'est pas une étude comparative : les auteurs se sont contentés de doser la glycémie à jeun et post-prandiale (1) avant traitement et après trois mois de traitement par le Médiator<sup>°</sup> et de noter une baisse significative d'un dosage à l'autre. Mais cette baisse est modérée (de l'ordre

de 14 %) dans le sous-groupe des patients qui n'a pas maigri et surtout aucun des nombreux facteurs pouvant influencer la glycémie n'est pris en compte ni même décrit : ni le régime, ni l'activité physique, ni d'éventuels traitements. Dans ces conditions, il est difficile d'interpréter les résultats de cette étude.

Michel GERSON

(1) Le délai par rapport au repas n'est pas mentionné.